



## Commission Permanente

### Extrait du Procès-verbal de la séance du 07/04/2016

N°: 203053

**Objet : Accord relatif au nouveau partenariat entre le Département de la Haute-Garonne et la Ville de TOULOUSE.**

**La Commission Permanente du Conseil départemental,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** les délibérations du Conseil départemental portant élection de la Commission Permanente, lui donnant délégation de compétence et fixant ses plafonds d'intervention ;

**Considérant** que le Département de la Haute-Garonne et la Ville de TOULOUSE partagent une volonté de coopération et de renforcement de l'efficacité de l'action publique locale ;

**Considérant** qu'en conséquence, dans le cadre de sa politique d'aide aux communes et aux intercommunalités, il est proposé que le Département soutienne les grands projets de développement de la Ville de TOULOUSE ;

**Vu** le rapport du Président du Conseil départemental et sur proposition de son Rapporteur,

#### Décide

**Article unique** : d'approuver les dispositions de l'accord relatif au nouveau partenariat entre le Département de la Haute-Garonne et la Ville de TOULOUSE, telles que figurant ci-dessous :

Le Département apportera un soutien de 20 millions d'euros à la Ville de Toulouse sur la période 2016-2019 (5 millions d'euros par an sur chacun des quatre exercices) portant exclusivement sur la réalisation d'équipements scolaires, sportifs et crèches.

Les opérations relevant de ces trois thématiques feront l'objet d'une concertation entre le Département de la Haute-Garonne et Toulouse Métropole ; une convention bilatérale ultérieure viendra en préciser les objets, le calendrier et les modalités de mise en œuvre de ce soutien.

Cet accord ne concerne pas les engagements déjà pris par ailleurs par le Département de la Haute-Garonne ainsi que les questions de mobilité.

*La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.*

*27 "Pour" : M. Méric, Mmes Volto, Leclerc, Vèzat-Baronia, M. Sans, Mme Malric, M. Mirassou, Mme Flouresses, M. Rival, Mme Boyer, M. Fabre, Mmes Vieu, El Kouacheri, M. Vincini, Mme Cabessut, M. Bonilla, Mme Duarte, M. Gibert, Mme Stébenet, M. Cujives, Mme Geil-Gomez, M. Fouchier, Mmes Séré, Lamant, M. De Scorraïlle, Mme Laurenties et M. Iclanzan (procuration Mme Lamant).*

*2 "Absents" : MM. Gabrieli et Hébrard.*

*MM. Simion, Pignard et Llorca ont quitté la salle au moment du vote.*

**Signé**

**Georges MÉRIC**  
Président du Conseil départemental

**Date d'accusé de réception de la Préfecture de la Haute-Garonne : 21/04/2016 - n° AR 031-223100017-20160407-Imc10000205226-DE**